

LES LIEUX INCONTOURNABLES !



Les maisons du quai de Seine à Marcy-sur-Seine

Située à la confluence de la Seine et de l'Aube, la ville profite dès le 15^e siècle du développement de l'activité de flottage du bois de chauffage vers Paris. Ces magnifiques maisons, édifiées au 16^e siècle, sont les témoins de cette période de prospérité.



Les écluses à guillotine à Saint-Just-Sauvage

Elles tirent leur nom du mécanisme d'ouverture en hauteur pour le passage des bateaux. Un beau témoignage des ouvrages créés par les ingénieurs de l'époque sur ce canal initié par Napoléon 1^{er} au début du 19^e siècle.



La tour sarrasine de l'église de Clesles

Bâtie au 12^e puis reconstruite au 16^e, cette église se distingue surtout par sa tour sarrasine, dont l'origine reste aujourd'hui encore mystérieuse. « Tour aux fromages » ou construction édifiée en échange de la libération du Seigneur Ogier, baron d'Anglure, fait prisonnier par le sultan Saladin lors des troisièmes croisades, cette tour mérite bien le détour pour se faire sa propre idée.

UNE NATURE PRÉSERVÉE



Tarier pâtre

Véritable réserve de biodiversité, la vallée de la Seine abrite une flore et une faune exceptionnelles spécifiques à ces espaces humides.

De nombreux oiseaux y trouvent ainsi refuge. Piscivores, la sterne pierregarin et le martin-pêcheur d'Europe survolent le cours d'eau pour s'alimenter en petits poissons. Le tarier pâtre, insectivore, préfère les prairies. Une multitude d'insectes (papillons, criquets, sauterelles, libellules...), notamment le cuivré des marais, papillon également protégé, pourront être observés dans ces habitats. Le péloodyte ponctué, un amphibien protégé au niveau national, trouvera lui refuge dans les mares temporaires.



Violette élevée

Des espèces rares et protégées de flore comme l'inule britannique, l'ail anguleux, la gratiote officinale, la violette élevée, se développent dans les prairies humides de la Bassée.

La Bassée, site Natura 2000

Bordant la véloroute, cet espace composé de prairies, marais et bois alluviaux fait partie des sites désignés pour la protection d'espèces et d'habitats représentatifs de la biodiversité européenne. Elle y abrite notamment la vigne sauvage, menacée de disparition en France et en Europe, ainsi que le rôle de genêts, oiseau le plus menacé en Champagne Ardenne.



EN SAVOIR PLUS...

Département de la Marne
www.marne.fr

**Agence de développement
touristique (ADT) de la Marne**
www.tourisme-en-champagne.com

Office de Tourisme de Sézanne et sa Région
www.sezanne-tourisme.fr

Place de la République • 51120 Sézanne
Tél. 03 26 80 54 13 - contact@sezanne-tourisme.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Les samedis : de 9h à 13h et de 14h à 18h
Fermé les jours fériés.

Bureau d'Information Touristique d'Anglure
7 rue de Châlons – 51260 Anglure

Tél. 09 71 25 13 39 - angluretourisme@gmail.com
D'avril à septembre : ouverture du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Fermé les jours fériés

**Office de tourisme du Nogentais
et de la Vallée de la Seine**

4 rue du Général de Gaulle - 10100 Romilly-sur-Seine
Tél. 03 25 24 87 80
www.tourisme-nogentais.fr



Retrouvez également
tous les itinéraires cyclables
dans la Marne sur la carte
des circuits cyclo et VTT
éditée par l'ADT Marne.



Scannez ce code
pour retrouver
toutes les infos
sur cet itinéraire



**VÉLOROUTE
DU CANAL DE
LA HAUTE-SEINE**
CONFLANS-SUR-SEINE ↔ CLESLES

17 km

itinéraire type voie verte
niveau : très facile



